

Rouge (CICR) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'ACDI soutient également l'action antimines dans un certain nombre de pays dans le cadre de son programme général d'aide au développement.

Le MDN et Industrie Canada ont uni leurs efforts pour établir le Centre canadien des technologies de déminage (CCTD), situé au Centre de recherche pour la défense, Suffield (CRDS) en Alberta. La mission du CCTD consiste à mettre au point des technologies peu coûteuses et durables de détection et de neutralisation des mines, de protection du personnel et d'aide aux victimes, et à chercher des solutions de rechange aux mines terrestres dans le contexte des opérations militaires. Il s'occupe en outre d'évaluer les technologies mises au point par ses propres chercheurs ou par l'industrie canadienne, grâce aux installations dont il dispose du fait de son association avec le CRDS. C'est à Industrie Canada que revient la tâche de faire la promotion des technologies les plus prometteuses. Le MDN participe également à l'action antimines en envoyant des conseillers techniques dans les régions contaminées.

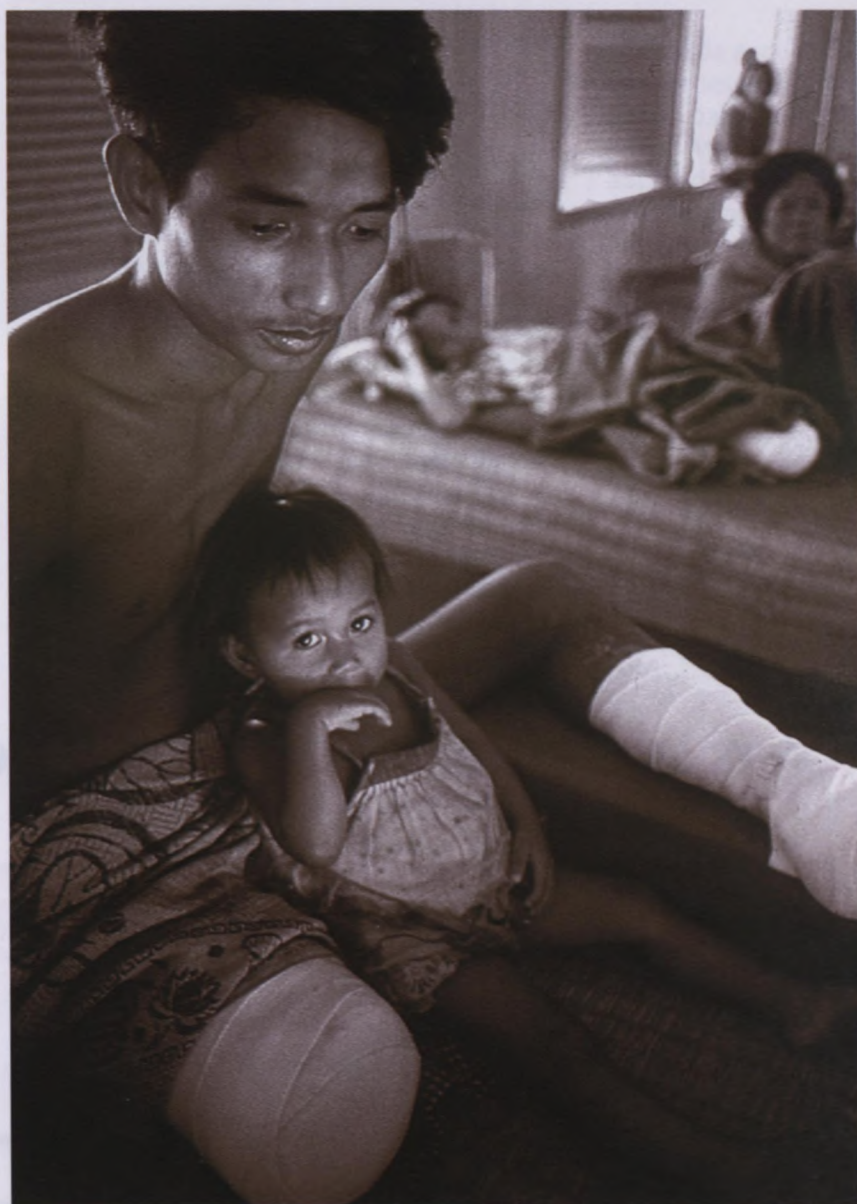
## À pas mesurés : les progrès de l'application de la Convention

La mise en place du nouveau régime international établi par la Convention d'Ottawa va bon train. En juillet 2000, la ratification du traité par la Mauritanie marquait un jalon important, car ce pays était le 100<sup>e</sup> État à l'adopter formellement. Les appuis ne cessent de s'accroître, et les pays qui n'ont pas encore souscrit à cet important document humanitaire sont de plus en plus nombreux à s'engager à modifier leur comportement vis-à-vis les mines.

Les travaux de déminage se poursuivent à un rythme remarquable. Dans les pays les plus contaminés, les terres remises en état d'exploitation à l'intention des populations locales s'accroissent sans cesse. Si le nombre de nouvelles victimes reste encore trop élevé, on assiste néanmoins à une baisse sensible, en partie grâce aux efforts d'information. Les personnes qui ont survécu à l'explosion d'une mine (les « survivants ») et les localités où elles vivent reçoivent des services et des

soutiens plus importants et de meilleure qualité. Grâce à une information plus abondante et plus précise, on peut désormais mieux comprendre l'ampleur du problème et fixer les priorités de manière plus efficace. Enfin, on voit se multiplier les efforts visant à assurer la pérennité de l'action antimines.

Le présent rapport vise à renseigner le Parlement et la population du Canada au sujet des progrès réalisés relativement à l'action antimines, et plus particulièrement à faire état de la contribution du Canada à cet égard. À la fin du deuxième exercice du FCMT, nous nous sommes rapprochés de notre objectif d'éradication de toutes les mines. Il reste beaucoup à faire, mais les progrès accomplis jusqu'à présent nous autorisent à espérer que la Convention d'Ottawa pourra jouer son rôle et contribuer à la solution du problème des mines sur toute la planète.



Robert Semenuk

Le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants tués ou mutilés par les mines est encore trop élevé.